

Enfances Familles Générations

Revue interdisciplinaire sur la famille contemporaine

31 | 2018 :

Que font les familles à l'ère du numérique?

Articles thématiques

Les ressources numériques d'information offertes aux parents belges et canadiens francophones en réponse au problème de la cyberintimidation : une analyse critique du discours

The digital information resources offered to French-speaking Belgian and Canadian parents in response to the problem of cyberbullying : a critical discourse analysis

MATHIEU BÉGIN, ALICE T'KINT, PIERRE FASTREZ ET
NORMAND LANDRY

Résumés

Français English

Cadre de la recherche : Le mot « cyberintimidation » désigne toute situation où une personne ou un groupe communique un contenu à l'aide des technologies socionumériques, dans le but de nuire au bien-être d'une tierce personne. Cette recherche porte sur les ressources numériques d'information (RNI) offertes aux parents belges et canadiens francophones, en réponse à ce problème social.

Objectifs : S'appuyant sur la théorie de l'analyse critique du discours, notre recherche vise à décrire les *manières d'agir* et les *manières d'être* les plus souvent proposées aux parents belges et canadiens francophones, puis à les évaluer au regard de ce que la recherche scientifique juge souhaitable dans ce domaine.

Méthodologie : Une analyse du discours de 17 RNI belges et de 35 RNI canadiennes a été réalisée. Toutes les propositions traduisant des *manières d'agir* et les *manières d'être* dans ces documents ont été classées dans des catégories d'analyse tirées de la documentation scientifique.

Résultats : Le discours des RNI belges prescrit des modes d'intervention en situation de cyberintimidation qui sont proactifs ; des actions préventives misant sur la promotion du respect d'autrui ; une éducation aux médias prescriptive de *bons usages* ; l'exercice d'une parentalité démocratique à tendance autoritaire. Le discours des RNI canadiennes prescrit des modes d'intervention en situation de cyberintimidation axés sur le bien-être de l'enfant-victime ; des actions préventives portées sur la compréhension de l'univers sociomédiatique des jeunes ; une éducation aux médias misant sur l'accompagnement et le dialogue ouvert ; l'exercice d'une parentalité démocratique à tendance permissive.

Conclusions : Les deux pays se distinguent sur plusieurs plans en matière de *manières d'agir* et de *manières d'être* promues dans les discours des RNI. Nos observations rejoignent les conclusions d'enquêtes montrant que l'exercice de la parentalité en Europe latine se fait selon un modèle plus autoritaire que celui qui est en vogue au Canada.

Contribution : Notre recherche confirme le postulat de la théorie de l'analyse critique du discours selon lequel les discours sont orientés par des connaissances de sens commun (croyances, normes, valeurs) géographiquement et culturellement situées.

Research Framework : The term “cyberbullying” refers to any situation where a person or group communicates content using social-digital technologies in order to harm the well-being of a third person. This research focuses on digital information resources (DIR) addressed to French-speaking parents in Belgium and Canada, in response to this social problem.

Objectives : Based on the theory of critical discourse analysis, our research aims to describe the “*ways of acting*” and the “*ways of being*” most often proposed to French-speaking parents in Belgium and Canada, then to evaluate them in terms of what scientific research judges appropriate in this area.

Methodology : An analysis of the discourse of 17 Belgian DIRs and 35 Canadian DIRs was conducted. All the propositions presenting “*ways of acting*” and “*ways of being*” in these documents have been classified in analytical categories taken from the scientific documentation.

Results : The discourse of the Belgian DIR prescribes modalities of intervention in the situation of cyberbullying which are proactive ; preventive actions focusing on the promotion of respect for others ; a media education prescribing *good uses* ; the exercise of a democratic parenting with an authoritarian tendency. The discourse of

Canadian DIR prescribes modes of intervention in cyberbullying that focus on the well-being of the child-victim ; preventive actions aimed at understanding the socio-media universe of young people ; media education based on support and open dialogue ; the exercise of a democratic parenting with a permissive tendency.

Conclusions : The two countries are different in terms of “*ways of acting*” and “*ways of being*” promoted in the discourses of the DIR. Our observations are consistent with the findings of surveys showing that parenting in Latin Europe is conducted in a more authoritarian way than in Canada.

Contribution : Our research confirms the postulate of the critical discourse analysis theory to which discourses are oriented by common sense knowledge (beliefs, norms, values) geographically and culturally located.

Entrées d'index

Mots-clés : cyberintimidation, intervention, prévention, éducation aux médias, parentalité, ressources, information, analyse critique du discours

Keywords : cyberbullying, intervention, prevention, media education, parenting, resources, information, critical discourse analysis

Texte intégral

Introduction

- 1 Cette recherche porte sur les ressources numériques d'information (RNI) offertes aux parents dans Internet, en réponse au problème social communément nommé « cyberharcèlement » en Belgique et « cyberintimidation » au Canada¹. Ces deux termes désignent, de manière générale, l'ensemble des situations où une personne ou un groupe d'individus produit, transmet ou publie un contenu à l'aide de technologies socionumériques (TSN)², dans le but intentionnel de nuire au bien-être d'une tierce personne (Arsène et Raynaud, 2014 ; Blaya, 2011 ; Cauchie et Corriveau, 2015 ; Roy et Beaumont, 2013).
- 2 Eu égard à leur fonction sociale, les RNI (notre objet d'analyse) répondent essentiellement aux besoins de leur public – ici, les parents – en matière d'*information*. Elles constituent des compléments aux autres modes de partage de connaissances plus interactives que sont les activités de *discussion* (partage d'expériences) et de *formation* (acquisition de compétences par la résolution de problèmes) (Terrisse et al., 2005). Bien que ces deux autres modes de partage de connaissances soient reconnus pour être plus concluants en termes d'apprentissages réels dans le domaine du soutien à la parentalité, les RNI ont quant à elles l'avantage d'être plus facilement accessibles à leurs usagers. Elles sont par conséquent plus souvent consultées par les parents, particulièrement dans les milieux socioéconomiquement défavorisés, où le temps libre à consacrer à des

activités de discussion et de formation dispensées les soirs de semaine se fait rare (Pithon et Terrisse, 2014 ; Terrisse et al., 2008).

- 3 Tel que le défend Charaudeau (2011) dans sa théorie de l'information comme discours : « Aucune information ne peut prétendre, par définition, à la transparence, à la neutralité ou à la factualité » (p. 31). Partant de ce principe fondamental, notre recherche aborde les contenus des RNI en tant que discours. S'appuyant sur la théorie de l'analyse critique du discours de Fairclough et Fairclough (2012), elle vise deux objectifs conséquents. Son premier objectif est le suivant : décrire les « arguments pratiques » contenus dans les RNI, c'est-à-dire les « *manières d'agir* » et les « *manières d'être* » présentées aux parents comme étant « ce qui doit être fait » (Fairclough et Fairclough, 2012 : 5), dans le cas qui nous occupe, face au problème de la cyberintimidation. Précisons d'emblée que, méthodologiquement parlant, une *manière d'être* prescrite est identifiable dans un discours par le fait qu'elle gravite autour de verbes traduisant un *état* tels que : être, paraître, demeurer, se montrer, etc. À son tour, une *manière d'agir* prescrite est reconnaissable par le fait qu'elle gravite autour de verbes traduisant une *action* tels que : dire, faire, agir, intervenir, interdire, etc. (Charaudeau, 1992 ; Maingueneau, 1998)³.
- 4 Selon la théorie de l'analyse critique du discours, les *manières d'agir* et les *manières d'être*, en tant qu'objets de discours, sont généralement fondées sur des *croyances*, des *valeurs* et des *normes* que le producteur du discours entretient et défend, et qu'il souhaite transmettre à son public afin de le faire agir selon ses propres principes. Ces *croyances*, *valeurs* et *normes* varient en fonction des contextes historiques, géoculturels, linguistiques et institutionnels dans lesquels s'inscrivent les discours. Dans le cadre de notre recherche, nous nous penchons précisément sur la question de la variation géoculturelle, en adoptant une perspective comparative Belgique-Canada.
- 5 Notre analyse comparative Belgique-Canada est motivée par le besoin de comparer les discours produits en langue française dans ces deux pays entre lesquels se développe depuis 2010 une collaboration soutenue dans le domaine de la recherche sur l'éducation aux médias numériques et la littératie médiatique/numérique (du moins entre la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Québec) (voir notamment les travaux de Fastrez et Philippette, 2017 ; Lacelle et al., 2017 ; Landry, 2017). Notre démarche d'analyse vise ainsi à identifier les « tendances lourdes » à l'intérieur de chacun des deux corpus géoculturels en matière de *manières d'être* et de *manières d'agir* prescrites. Notons qu'elle ne pose donc aucun constat sur les variations internes de chacun des deux corpus.
- 6 Étant donné que les discours des RNI sont généralement fondés sur des *croyances*, des *valeurs* et des *normes* – des formes de connaissances que nous pourrions dire « de sens commun » (Jodelet, 1994 : 53) – la théorie de l'analyse critique du discours de Fairclough et Fairclough (2012) propose d'évaluer les *manières d'agir* et les *manières d'être* prescrites par un discours à la lumière des connaissances fondées sur un raisonnement de type scientifique. Le deuxième objectif de notre recherche est donc le suivant : évaluer les *manières d'agir* et les *manières d'être* prescrites par les

producteurs de RNI, en les mettant « en dialogue » avec ce que la recherche sur la cyberintimidation présente comme étant souhaitable dans ce domaine. La logique d'analyse proposée par Fairclough et Fairclough (2012), que les auteurs qualifient eux-mêmes de « critique », « normative » et « dialogique » tout à la fois, a comme finalité de proposer des possibilités de transformation des discours produits dans un contexte donné, dans le but d'atteindre un certain bien-être collectif à l'échelle sociétale. Il s'agit là d'une conception de l'analyse du discours qui prend ouvertement appui sur la pensée critique habermassienne, en particulier sur la théorie de l'agir communicationnel (Habermas, 1987).

- 7 Les résultats présentés dans cet article s'appuient sur une analyse du discours de RNI belges et canadiennes. De manière générale, ils montrent aux producteurs de ces RNI ainsi qu'aux parents belges et canadiens dans quelle mesure les informations qu'ils produisent ou utilisent pour éduquer les enfants et les adolescents au sujet de la cyberintimidation sont tributaires des connaissances de sens commun (croyances, normes, valeurs) qui caractérisent le contexte géoculturel dans lequel ils vivent.
- 8 Cet article s'ouvre sur un retour succinct à propos du problème de la cyberintimidation, qui sera suivi d'un exposé sur l'état des recherches qui recensent ou évaluent les efforts déployés en réponse à celui-ci. Cette recension des écrits sera suivie d'une présentation du cadre conceptuel retenu pour orienter notre analyse critique du discours des RNI. Nous détaillerons ensuite nos procédures de collecte et d'analyse de données, présenterons nos résultats descriptifs, puis poserons un regard évaluatif sur les *manières d'être* et *manières d'agir* les plus souvent proposées aux parents.

La cyberintimidation : problème et réponses

L'étendue et les effets de la cyberintimidation

- 9 Selon une enquête menée au Québec auprès de 8194 adolescents, 22,9 % d'entre eux disaient avoir été victimes de cyberintimidation durant l'année scolaire en cours (18 % des garçons et 26 % des filles) (Cénat et al., 2014)⁴. En Belgique francophone (Fédération Wallonie-Bruxelles), le taux de jeunes victimes de cyberintimidation serait d'environ 21 %, autant chez les garçons que chez les filles, selon une enquête menée auprès de 6452 adolescents (Galand et al., 2014). Notons que les chiffres présentés ici sont cohérents avec ceux rapportés par les chercheurs dans l'ensemble des pays post-industriels, selon une méta-analyse, qui montre par ailleurs une persistance du problème dans le temps à l'échelle internationale (Kowalski et al., 2014).

- 10 Outre sa prévalence, une autre dimension du problème particulièrement documentée par la recherche sur la cyberintimidation s'avère être ses effets sur les jeunes victimes, jugés nuisibles pour leur développement personnel et social : baisse de la qualité des liens avec les parents (Patchin et Hinduja, 2006), baisse du niveau d'estime de soi (Patchin et Hinduja, 2010), baisse des résultats scolaires (Beran et Li, 2007), anxiété sociale (Dempsey et al., 2009), dépression et idées suicidaires (Didden et al., 2009). Il importe toutefois de préciser que les effets subis par les jeunes dépendent de la fréquence et de la sévérité des actes commis, de la relation qu'entretiennent les victimes avec leurs agresseurs, de même que d'une diversité de facteurs psychosociaux (âge, sexe, état de santé mentale, historique de violence dans la famille, etc.) (Kowalski et al., 2014). Ce ne sont donc pas tous les jeunes rapportant être victimes de cyberintimidation qui subiront l'ensemble des effets psychosociaux susmentionnés. À titre d'exemple, selon une enquête pancanadienne de l'organisme HabiloMédias (n = 5436) (Steeves, 2014), parmi tous les jeunes qui rapportent être victimes de cyberintimidation, 70 % affirment que les situations de violence médiatisée qu'ils ou elles ont vécues ne constituent pas un problème sérieux dans leur vie.
- 11 Au final, selon la méta-analyse de Patchin et Hinduja (2012), la proportion de jeunes victimes pouvant subir des effets psychosociaux graves à la suite d'actes de cyberintimidation avoisinerait les 5 %, et non pas les quelque 20 % évoqués précédemment. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle certains chercheurs nous enjoignent à prendre avec prudence ce dernier chiffre, qui participerait selon eux à alimenter la « panique morale » entourant le phénomène de la cyberintimidation (Cesaroni et al., 2012), c'est-à-dire la réaction disproportionnée des adultes par rapport au caractère jugé dangereux des pratiques sociales des jeunes (Cohen, 1972). Cela dit, le 5 % évoqué ici représente une proportion non négligeable de jeunes, justifiant le déploiement d'efforts de lutte contre la cyberintimidation, dans différents contextes éducatifs et socioéducatifs (écoles, communautés, familles) (Englander, 2013 ; Patchin et Hinduja, 2012).

La lutte contre la cyberintimidation et le rôle des parents

- 12 À ce jour, plusieurs recherches ont déjà été consacrées aux efforts réels ou possibles des établissements scolaires (Beale et Hall, 2007 ; Pearce et al., 2011 ; Snakenborg et al., 2011), des intervenants socioéducatifs (Chibbaro, 2007 ; Diamanduros et al., 2008), des enseignants (Lee et al., 2013 ; Roberto et al., 2014 ; Stauffer et al., 2012 ; Tangen et Campbell, 2010) et des jeunes eux-mêmes (adaptation et défense des pairs) (Slonje et al., 2013) en matière de lutte contre la cyberintimidation. Toutefois, la contribution réelle ou effective des parents dans ce domaine demeure sous-étudiée puisqu'elle occupe une place marginale dans les travaux susmentionnés.

- 13 Pourtant, plusieurs enquêtes ont montré que l'investissement des parents dans l'accompagnement des enfants en matière d'usage d'Internet à la maison était un facteur de protection contre l'implication de leurs enfants dans des situations de cyberintimidation, comme agresseur ou comme victime (Beyazit et al., 2017 ; Elsaesser et al., 2017 ; Kerr et al., 2010 ; Ok et Aslan, 2010). D'autres recherches montrent par ailleurs que l'implication active des parents dans l'accompagnement de leurs enfants en situation d'usage d'Internet à la maison se traduit généralement par des effets positifs sur le développement de leur autonomie, dans la vie en général et en situation d'usage des médias (Livingstone et Helsper, 2008 ; Mesch, 2009 ; Navarro et Serna, 2015 ; Navarro et al., 2012). Dans le même ordre d'idées, les adolescents aucunement surveillés par leurs parents sont plus souvent impliqués dans des cas de cyberintimidation, comme intimidateurs ou comme victimes (Hong et Espelage, 2012). Les jeunes dont les actions parentales se résument à un usage de dispositifs techniques de surveillance des activités en ligne sont également plus à risque d'être agresseur ou victime (Mishna et al., 2012). Enfin, les jeunes soumis à un exercice de la parentalité dit « autoritaire » sont quant à eux plus susceptibles d'être cyberintimidateurs (Dehue et al., 2012 ; Makri-Botsari et Karagianni, 2014).
- 14 Ce faisant, l'instauration d'un climat de confiance entre les parents et l'enfant à la maison ainsi qu'une mise à jour ponctuelle des connaissances parentales au regard des TSN sont souvent citées, tant par les chercheurs se faisant conseillers que par les jeunes qu'ils ont sondés, comme étant deux actions parentales à prioriser en matière de lutte contre la cyberintimidation (Wadian et al., 2016). Cela étant dit, les parents, qui se disent généralement inquiets par rapport au problème de la cyberintimidation, font toutefois face à des défis pour s'engager pleinement dans la lutte contre celui-ci en intervenant auprès de leurs enfants.
- 15 Premièrement, ils se considèrent comme étant peu outillés cognitivement et techniquement pour intervenir de manière adéquate (Gradinger et al., 2017). En d'autres mots, ils jugent qu'ils ne savent pas grand-chose sur l'univers sociomédiatique des jeunes et ignorent souvent comment fonctionnent les médias sociaux sur leur plan technique, notamment en ce qui concerne leurs paramètres de confidentialité. Deuxièmement, les parents font aussi face à un défi d'ordre relationnel qui complique leur travail éducatif, à savoir la réticence des adolescents face à l'idée de recourir à leur aide pour dénouer une situation de cyberintimidation dans laquelle ils sont impliqués. Les recherches à l'échelon international s'entendent à ce sujet : les adolescents tenteraient avant tout de régler leurs conflits de manière autonome, puis ensuite avec l'aide de leurs amis, avant de demander de l'aide à leurs parents en dernier lieu (Navarro et Serna, 2015 ; Wadian et al., 2016).
- 16 Trois raisons sont généralement évoquées par les jeunes pour justifier ces choix : 1) le manque perçu de connaissances de leurs parents au regard de la « réalité » des jeunes et des médias sociaux ; 2) la peur de perdre leur accès aux TSN à la maison ; 3) le désir d'autonomie (caractéristique inhérente à la période de l'adolescence) (Navarro et Serna, 2015). Notons que ces raisons sont aussi évoquées par les jeunes lorsqu'il est question de contournement

de règles parentales associées aux médias en général, et non pas seulement en ce qui concerne la cyberintimidation (Valkenburg et al., 2013). Cela dit, parmi tous les adultes de leur entourage, c'est bien de la part de leurs parents que les adolescents souhaiteraient obtenir l'aide en situation de cyberintimidation, comme en matière d'usages généraux des médias sociaux (Cassidy et al., 2011). Ceci atteste pour certains la nécessité urgente de former les parents dans ce domaine et d'évaluer les ressources qui leur sont offertes (Cassidy et al., 2013).

- 17 Ce faisant, notre recherche visait deux objectifs. Premièrement, décrire les *manières d'agir* et les *manières d'être* prescrites par les producteurs de RNI. Deuxièmement, évaluer celles-ci au regard de ce que la recherche sur la cyberintimidation présente comme étant souhaitable dans ce domaine. Considérant le fait qu'Internet constitue la première source d'information consultée par les parents en matière de problèmes psychosociaux et sanitaires touchant leurs enfants (Baker et al., 2016), ces deux objectifs de recherche nous ont semblé d'autant plus pertinents à atteindre.

Quelles ressources d'information dans Internet à propos de la cyberintimidation ?

- 18 Nous avons recensé deux recherches traitant de l'information que l'on retrouve dans Internet à propos de la cyberintimidation. La première étude, menée en Normandie (France), est fondée sur l'observation des profils de médias sociaux de quatre associations engagées dans la lutte contre la cyberintimidation. Son objet d'analyse n'est toutefois pas l'ensemble des *manières d'agir* et des *manières d'être* proposées en réponse au problème de la cyberintimidation, mais plutôt les stratégies communicationnelles mises en œuvre par les associations pour rejoindre leurs potentiels usagers. Cette étude révèle notamment que les organisations ont un souci de bien informer les parents, mais ne dit toutefois rien sur la nature des contenus qu'elles leur proposent (Dolbeau-Bandin et al., 2017).
- 19 La deuxième étude, menée dans le Massachusetts (États-Unis), porte précisément sur les contenus de RNI sur la cyberintimidation. Fondée sur l'analyse de 17 sites Internet consacrés à cette thématique, elle montre que les parents sont le public le plus souvent ciblé par ces ressources. Adoptant une posture critique, l'auteure rapporte notamment que la promotion de logiciels payants pour la prévention de la cyberintimidation est souvent « dissimulée » dans l'information présentée aux parents (Ahlfors, 2010). Même si cette étude révèle que cinq des 17 sites analysés proposent des pistes de solutions pour contrer la cyberintimidation (*directions on ways to manage cyberbullying*) – sans spécification eu égard au public ciblé – elle ne nomme jamais explicitement quelles sont ces pistes de solutions et la proportion qu'elles occupent dans les contenus. En clair, elle se contente de dire qu'il y a des pistes de solutions prescrites, sans toutefois les nommer.
- 20 Afin de pallier cette lacune dans la recherche sur les ressources d'information traitant de la cyberintimidation, c'est précisément ce que

notre recherche vise à faire : décrire les *manières d'agir* et des *manières d'être* les plus souvent prescrites dans des RNI, puis les évaluer en les mettant en dialogue avec ce que montre la recherche sur la cyberintimidation.

Les catégories orientant notre analyse critique du discours

- 21 Afin de consolider les fondements théoriques de notre analyse critique du discours des RNI, nous avons employé comme catégories d'analyse fondamentales une série de *manières d'agir* et de *manières d'être* tirées de la recherche scientifique sur trois objets : 1) l'intervention et la prévention en réponse au problème de la cyberintimidation ; 2) les médiations parentales des usages médiatiques des enfants à la maison ; et 3) les différents modèles d'exercice de la parentalité en rapport aux TSN.

Intervention et prévention en réponse au problème de la cyberintimidation

- 22 Le premier ensemble de catégories d'analyse que nous avons mobilisé est tiré d'un article suggérant une série de « lignes directrices » (*guidelines*) aux psychologues scolaires, en rapport avec le problème de la cyberintimidation (Diamanduros et al., 2008). Notons qu'en Belgique et au Canada, comme en France et aux États-Unis d'ailleurs, le psychologue scolaire est un clinicien qui, comme son titre l'indique, œuvre strictement en contexte scolaire. Son mandat est d'offrir un soutien compensatoire à l'élève enfant ou adolescent en difficulté, dont le profil est caractérisé par des troubles émotifs, cognitifs ou comportementaux, qui nuisent à sa réussite scolaire et à son intégration sociale (Larose et al., 2004). Les lignes directrices adressées aux psychologues scolaires se déclinent en cinq catégories de *manières d'agir* (elles laissent de côté les *manières d'être*) : 1) la sensibilisation du public, 2) l'évaluation de l'étendue du problème, 3) la prévention, 4) l'intervention, et 5) la création de politiques scolaires. Pour étudier les *manières d'agir* prescrites aux parents dans les RNI qui leur sont adressées, nous avons retenu les lignes directrices des domaines 3 et 4, qui s'appliquent au contexte familial qui nous intéresse ici.
- 23 Dans le domaine de la *prévention*, notre grille d'analyse renfermait les catégories de *manières d'agir* suivantes : a) s'informer sur les différents usages des TSN dans la vie des jeunes et sur la manière dont ils peuvent se transposer dans des situations de cyberintimidation ; b) s'informer sur les potentiels effets des actes de cyberintimidation sur les victimes ; c) prendre en compte que les cyberintimideurs peuvent agir de manière anonyme ; d) prendre en compte que les actes de cyberintimidation peuvent être plus visibles dans l'espace public ; e) prendre en compte que les adolescents

peuvent préférer ne pas rapporter les actes de cyberintimidation commis à leur égard (pour différentes raisons énoncées précédemment)⁵.

- 24 Dans le domaine de l'*intervention*, notre grille d'analyse renferme cette fois les catégories suivantes : a) sauvegarder des traces (preuves) des actes de cyberintimidation ; b) effectuer une évaluation de la menace en termes de niveau de risque pour la victime ; c) évaluer les interventions possibles et choisir la plus adaptée à la situation ; d) identifier l'agresseur à l'aide d'une assistance technique au besoin, tout en étant conscient que l'agresseur peut se faire passer pour quelqu'un d'autre ; e) soutenir l'enfant en lui disant que nous (les parents) allons lui fournir le support psychosocial, technique ou légal nécessaire ; f) offrir de l'assistance technique permettant de faire retirer les actes de cyberintimidation visibles en ligne ; g) chercher des stratégies de résolution informelles comme communiquer avec les parents de l'agresseur ou recourir à des services de médiation avec un conseiller scolaire.

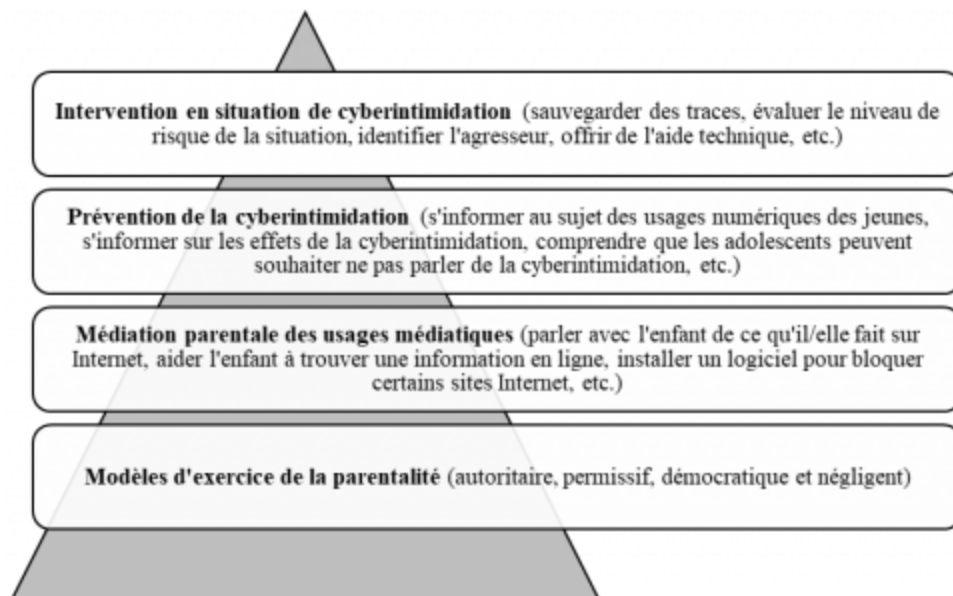
Médiations parentales des usages médiatiques des enfants à la maison

- 25 Le deuxième ensemble de catégories d'analyse que nous avons mobilisé est tiré d'un article sur l'état des compétences (savoir-faire) des parents en matière de médiation des usages médiatiques des enfants à la maison (Livingstone et al., 2017). Ce deuxième ensemble de catégories, plus succinct, vient pallier les manques à combler dans le premier modèle présenté, par exemple en ce qui a trait à l'usage de dispositifs de contrôle parental.
- 26 Le modèle se décline en cinq catégories renfermant chacune plusieurs *manières d'agir*⁶ : 1) les *médiations actives d'usage d'Internet* (parler avec l'enfant de ce qu'il/elle fait sur Internet, l'encourager à explorer et à apprendre de nouvelles choses sur Internet, prendre le temps de s'asseoir avec lui) ; 2) les *réponses au support demandé par l'enfant* (poursuivre une discussion à propos de ce qu'il/elle fait dans Internet, parler des choses qu'il/elle trouve dérangeantes dans Internet, donner son avis par rapport à comment se comporter dans Internet) ; 3) les *médiations actives de sécurité sur Internet* (aider votre enfant lorsqu'il/elle a de la difficulté à trouver ou à faire quelque chose dans Internet, proposer des manières d'utiliser Internet de manière sécuritaire, expliquer pourquoi certains sites sont appropriés ou inappropriés) ; 4) les *contrôles techniques* (usage de dispositifs de contrôle parental ou d'autres moyens pour bloquer ou filtrer certains types de sites Internet, usage d'une liste de règles quant au temps que votre enfant a le droit de passer en ligne) ; 5) le *monitorage parental* (observer quels sites votre enfant a visités, quels amis/contacts il/elle ajoute à son profil de réseautage socionumérique ou à son téléphone mobile, ses messages dans sa boîte courriel ou son téléphone mobile) ; 6) les *restrictions parentales* (interdire d'utiliser Internet pour effectuer des travaux scolaires, de regarder des vidéoclips, de télécharger des films ou de la musique).

Modèles d'exercice de la parentalité en rapport aux TSN

- 27 Enfin, le troisième ensemble de catégories d'analyse que nous avons retenu est tiré d'un article sur les modèles d'exercice de la parentalité en rapport aux TSN. À son tour, celui-ci vient remédier aux manques à combler des deux autres ensembles catégoriels qui laissent de côté la question des *manières d'être* en ne se concentrant que sur les *manières d'agir*.
- 28 L'ensemble catégoriel présenté ici permet justement de classer les *manières d'être* dans quatre catégories de modèles parentaux : 1) *autoritaire* (beaucoup de contrôle parental et peu de proximité émotive) ; 2) *permissif* (peu de contrôle parental et beaucoup de proximité émotive) ; 3) *démocratique* (beaucoup de contrôle parental et beaucoup de proximité émotive) ; 4) *négligent* (peu de contrôle parental et peu de proximité émotive). Ces catégories, originellement proposées dans le domaine de la psychologie familiale (Baumrind, 1991), sont aujourd'hui employées par les chercheurs dans le domaine de l'éducation aux médias, où il est maintenant reconnu que le modèle parental démocratique est le plus adéquat pour assurer le développement de l'autonomie des enfants (Elsaesser et al., 2017 ; Tomczyk et Wąsiński, 2017).
- 29 Le schéma ci-dessous illustre notre cadre d'analyse, qui se décline en quatre catégories de *manières d'agir* et de *manières d'être*, allant des plus spécifiques aux situations de cyberintimidation à l'exercice général de la parentalité.

Figure 1. Représentation schématique du cadre d'analyse



Méthodologie

- 30 Notre recherche vise à décrire les *manières d'agir* et des *manières d'être* les plus souvent prescrites dans les RNI offertes aux parents belges et canadiens francophones en réponse au problème de la cyberintimidation, puis évaluer celles-ci en les mettant en dialogue avec ce que la recherche sur la cyberintimidation présente comme étant souhaitable dans ce domaine. Pour ce faire, nous avons procédé à une analyse du discours de 17 RNI belges et de 35 RNI canadiennes. Rappelons que notre analyse comparative Belgique-Canada était motivée par le besoin de comparer les discours produits en langue française dans ces deux pays entre lesquels se développe une collaboration croissante dans le domaine de la recherche sur l'éducation aux médias numériques et la littératie médiatique/numérique. Elle vise ainsi à identifier les « tendances lourdes » à l'intérieur de chacun des deux corpus géoculturels en matière de *manières d'être* et de *manières d'agir* prescrites.

Collecte de pages Internet

- 31 La première étape de la collecte de données a consisté en une recension et une catégorisation des pages Internet repérables avec le moteur de recherche Google à l'aide des mots-clés « cyberharcèlement » en Belgique et « cyberintimidation » au Canada (appellations savantes et publiques les plus communes dans ces deux pays). Nous avons alors classé dans 22 catégories de documents les 300 premières pages Internet repérables avec Google dans chaque pays : les communications publiques, les RNI, les liens de téléchargement de rapports en PDF, les annonces de formations en présentiel, les interfaces de recherche documentaire, les promotions de ressources éducatives matérielles, entre autres.
- 32 Nous avons retenu cet échantillon de départ (les 300 premières pages Internet repérables), puisqu'un phénomène de saturation se produisait après la consultation de la 300^{ième} page dans le moteur de recherche. C'est-à-dire que les résultats précédant celles-ci tendaient à se stabiliser à travers le temps, d'une relance du moteur de recherche à l'autre, alors que les résultats suivant la 300^{ième} entrée s'avéraient plutôt instables. Certains disparaissant même d'une relance à l'autre. Le moteur de recherche a été utilisé avec un usage des paramètres « Pays : Belgique » et « Pages en français » pour le cas de la Belgique francophone, puis avec les paramètres « Pays : Canada » et « Pages en français » pour le cas du Canada francophone. Cette opération avait comme but de limiter autant que possible l'apparition de pages en français produites dans d'autres pays.
- 33 En outre, il importe d'insister sur le fait que c'est une analyse « par page » qui a été effectuée pour les fins de notre recherche, et non pas une analyse « par site ». Notre analyse se borne à analyser les pages que les parents sont les plus susceptibles de repérer en cherchant des informations à l'aide des mots-clés « cyberharcèlement » ou « cyberintimidation » dans Google. Nous ne prétendons aucunement que la navigation des parents dans Internet se limite au repérage et à la consultation de pages individuelles et qu'elle ne se traduit pas en une navigation d'un hyperlien à l'autre. Cependant, étant

donné le caractère arborescent des sites Internet, nous avons jugé qu'il aurait été hasardeux dans le cadre de cette recherche d'accumuler des données d'hyperlien en hyperlien, sans trop savoir où mettre fin à notre collecte. Retenir la page comme unité d'analyse nous est apparue l'option la plus raisonnable.

Catégorisation des pages Internet et repérage des RNI adressées aux parents

- 34 Au terme du premier exercice de classement des pages Internet, nous avons repéré 38 RNI en Belgique (13 % des 300 pages belges) et 92 RNI au Canada (31 % des 300 pages canadiennes). En Belgique, les RNI s'avéraient le deuxième type de pages le plus présent dans Internet, juste derrière les « communications publiques » (articles journalistiques et communiqués de presse) (48 %). Au Canada, les RNI occupaient le premier rang (31 %) et les communications publiques le deuxième rang à hauteur de 70 pages (23 %). En troisième position, tant en Belgique qu'au Canada, nous retrouvions les liens vers des rapports de recherche (recension d'écrits, enquêtes, thèses) en format PDF, à hauteurs respectives de 12 % et 19 %. La Belgique se distingue particulièrement du Canada en ce qui concerne la publicisation d'offres de formations « en présentiel » à destination de différents publics (parents, enseignants, « grand public »). Nous en avons retrouvé 34 (11 %), contre seulement 12 au Canada (4 %).
- 35 Les 38 RNI belges et les 92 RNI canadiennes ont ensuite fait l'objet d'une analyse visant à identifier les publics à qui elles étaient destinées, par le biais d'un repérage de marqueurs explicites dans le discours. Par exemple, un énoncé tel que « *Comment réagir, qu'on soit directeur d'école, enseignant ou parents ?* » (Le Ligueur, Belgique) nous a permis d'identifier les trois publics ciblés par la ressource. Dans le cadre de cet article, nous nous intéressons précisément aux *manières d'agir* et aux *manières d'être* proposées aux parents. De ce fait, nous avons uniquement retenu pour analyse les RNI s'adressant explicitement aux parents, comme seul et unique public ou parmi un ensemble de publics (comme dans l'exemple précédent). Les RNI ciblant des publics « généraux », sans mention explicite, ne sont pas concernés par notre analyse.
- 36 Du côté belge, 17 des 38 RNI (45 %) ciblaient les parents. Parmi celles-ci, 10 (59 %) ciblaient uniquement les parents et 7 (41 %) les parents parmi d'autres. Du côté canadien, 35 des 92 RNI (38 %) ciblaient les parents. Parmi celles-ci, 23 (66 %) ciblaient uniquement les parents et 12 (34 %) les parents entre autres. En somme, en Belgique comme au Canada, ce sont les parents qui sont le public le plus souvent ciblé par les RNI. À titre de comparaison, mentionnons qu'en Belgique le deuxième public le plus souvent ciblé s'avère les enseignants, à hauteur de 14 RNI (37 %), alors qu'au Canada il s'agit des jeunes « en général » (qui ne sont identifiés ni comme victime ni comme agresseur), à hauteur de 24 RNI (26 %). Ainsi, en Belgique, la lutte contre la cyberintimidation semble davantage liée – du

moins pour les producteurs des RNI – à l'univers scolaire et au travail des enseignants, alors qu'au Canada on semble davantage voir les adolescents comme des acteurs à responsabiliser et à engager dans cette cause.

- 37 Il importe de préciser qu'au final, les RNI analysées en profondeur dans le cadre de notre recherche représentent l'intégralité des RNI adressées aux parents qui étaient repérables en ligne en date du 31 août 2017 (date à laquelle nous avons mis fin à notre collecte de données, afin de terminer notre recherche à l'intérieur des délais impartis). Aucun tri parmi les RNI explicitement adressées aux parents n'a été fait.

À propos des producteurs des RNI adressées aux parents

- 38 Les RNI que nous avons identifiées en ligne et qui sont explicitement adressées aux parents ont été produites par des organisations aux visées différentes. En Belgique, 9 des 17 RNI (53 %) ont été produites par des organisations non gouvernementales (ONG). Par ailleurs, 3 ont été produites par des organismes publics (par exemple le ministère de la Justice), une par une entreprise privée de télécommunication, une par une association de professionnels de l'enseignement, une par des étudiants universitaires en journalisme, une par une école, et une par un cabinet de psychologues.
- 39 Au Canada, c'est surtout le secteur gouvernemental qui a investi la production de RNI sur la cyberintimidation. En effet, 14 des 35 RNI (40 %) ont été produites par des organismes publics. Par ailleurs, 12 RNI ont été produites par des ONG, quatre par des entreprises privées de télécommunication, deux par des « spécialistes » des TIC et des médias sociaux, une par un cabinet de psychologues, une par un hôpital pour enfants, et une dans le cadre d'un partenariat réunissant des organisations communautaires, publiques et privées.
- 40 De manière générale, nous remarquons que le champ de la lutte contre la cyberintimidation, en Belgique, est surtout investi par les ONG, et dans une moindre mesure par le secteur public. Au Canada, c'est davantage le secteur public qui a investi ce champ d'intervention, et dans une moindre mesure les ONG. Nous remarquons aussi qu'au Canada, les entreprises privées de télécommunication occupent une place plus importante qu'en Belgique en matière de production de RNI sur la cyberintimidation.

L'analyse du discours des RNI

- 41 Dans le cadre de notre recherche, la « proposition », c'est-à-dire tout syntagme articulé autour d'un verbe unique, a été retenue comme unité d'analyse (Charaudeau, 1992 ; Maingueneau, 1998). Par exemple, la phrase « *On pourra, dans certaines situations, [prévenir le fournisseur d'accès ou l'opérateur mobile], [sauvegarder les traces] [voire même avertir la*

police] » a été scindée en trois propositions. Notre analyse du discours des RNI a consisté à classer toutes les propositions traduisant une *manière d'agir* ou une *manière d'être* – respectivement repérables à l'aide de verbes d'action (dire, faire, intervenir, etc.) et de verbes d'état (paraître, demeurer, se montrer, etc.) – dans la catégorie d'analyse la représentant le mieux. Nous avons ensuite identifié les catégories renfermant le plus grand nombre de propositions semblables, puis nous les avons mises en dialogue avec les écrits scientifiques. Nous précisons dans la présentation des résultats si les catégories d'analyse évoquées sont tirées de la documentation scientifique (catégories présentées dans la section 2) ou si elles sont « émergentes », c'est-à-dire si elles ont été créées en cours d'analyse afin de mieux refléter la réalité de notre corpus (Anadón et Guillemette, 2007 ; Blais et Martineau, 2006).

Les *manières d'être* et les *manières d'agir* prescrites dans les RNI

- 42 Nous présentons ici les résultats découlant de l'analyse des RNI adressées aux parents. Les résultats seront présentés en fonction des quatre grandes catégories de *manières d'être* ou de *manières d'agir* mentionnées dans la section 2 : intervention en situation de cyberintimidation, prévention de la cyberintimidation, éducation aux médias à la maison, puis styles d'exercice de la parentalité en regard aux médias. Nous traiterons des *manières d'être* et des *manières d'agir* les plus présentes dans le discours des RNI et insisterons sur les similarités et les distinctions entre les cas belges et canadiens.

Intervenir en situation de cyberintimidation : réagir activement ou soutenir ?

- 43 Dans l'ensemble des RNI belges, 71 % présentent des *manières d'agir* en situation de cyberintimidation visant à répondre aux besoins de la victime, comparativement à 66 % des RNI canadiennes⁷. En Belgique, la *manière d'agir* la plus souvent présentée aux parents est « Effectuer une évaluation de la menace en termes de niveau de risque pour la victime et contacter la police au besoin » (53 %) : « *Si le harcèlement se prolonge et dans les cas graves, vous pouvez vous plaindre auprès de la police locale ou fédérale* » (Webetic). En fait, il faut ici reconnaître que c'est surtout la dimension « contacter la police » qui est prégnante dans le discours belge sur l'intervention en situation de cyberintimidation auprès de la victime. Au Canada, cette injonction est présente dans 31 % des RNI. Voici comment elle

se traduit dans le discours des RNI canadiennes : « *Si les messages sont intimidants et répétés, avisez la police* » (CliquezJustice.ca).

44 En outre, le discours belge à propos de l'intervention insiste sur la *manière d'agir* « Offrir de l'assistance technique permettant de faire retirer les traces d'actes de cyberintimidation » (47 %) : « *Signaler leurs activités (celles des cyberintimideurs) à leur fournisseur d'accès à internet (FAI) ou à tous les sites Web qu'ils utilisent pour vous cibler* » (Psyris). Au Canada, cette *manière d'agir* est présente dans 29 % des RNI. Elle se traduit ainsi : « *Réagir grâce aux outils en ligne : utilisez la fonction « bloquer » ou « signaler » contre l'auteur des commentaires désobligeants, comme le proposent la plupart des sites de réseaux sociaux* » (Dove : projet pour l'estime de soi).

45 Le discours belge, contrairement au discours canadien, promeut également l'importance de la résolution de conflit entre jeunes (41 %) et proscrit les actes de vengeance comme solution (35 %) : « *Si l'enfant n'agit pas seul mais avec des amis, vous pouvez en avvertir les autres parents [...] Dites à votre enfant de ne pas réagir à des mails ou des messages de haine* » (Webetic). Au Canada, ces injonctions sont respectivement présentes dans 29 % et 20 % des RNI : « *La meilleure façon d'aider votre enfant à tirer des leçons d'expériences de cyberintimidation (en être l'auteur ou la victime) est de l'aider à trouver des solutions au problème de façon à leur permettre de réparer cette relation et de lui offrir une aide systématique sans jeter l'opprobre ou blâmer qui que ce soit* » (Conseil canadien de la sécurité).

46 Le discours canadien se distingue par ailleurs du discours belge lorsqu'il enjoint les parents à offrir un support émotif immédiat à l'enfant victime (51 %) : « *Rassurez votre enfant [...] tout en lui faisant comprendre l'importance de vous en parler si quelque chose en ligne le met mal à l'aise* » (Sécurité publique Canada). En Belgique, cette *manière d'agir* est présente dans 41 % des RNI : « *Efforcez-vous de créer un climat tel qu'en cas de problème, votre enfant s'adresse à vous* » (Webetic).

47 En somme, nous pouvons dire que le discours belge fait surtout la promotion de manières d'agir « proactives » en situation d'aide aux enfants victimes de cyberintimidation. Il mise à la fois sur l'évaluation de la situation, sur le recours à des moyens techniques pour faire arrêter les actes de cyberintimidation et sur la résolution de conflits. À l'inverse, le discours canadien prône davantage la passivité par rapport à la situation de conflit ou de violence. Il mise essentiellement sur l'offre d'un support émotif immédiat à la victime, sans proscrire clairement les actes de vengeance qu'elle pourrait poser. Il semble davantage vouloir laisser place à l'action autonome de la jeune victime.

48 Cet écart entre la Belgique et le Canada se remarque aussi en ce qui concerne les *manières d'agir* dirigées vers les cyberintimideurs, plus rares dans le discours d'ensemble des RNI. En Belgique, 35 % des RNI traitent de cette dimension, au Canada seulement 20 %. De manière générale, le discours belge à cet égard enjoint les parents à expliquer à leurs enfants le caractère illégal de leurs actes, à leur montrer des preuves de leurs actes pour les confronter, voire à les dénoncer à la police. Au Canada, le discours

sur l'intervention ciblant le cyberintimidateur se veut compréhensif. Contrairement au discours belge, il propose aux parents de demander à l'enfant de s'excuser auprès de la victime et de justifier le *pourquoi* de ses actes. En somme, s'il y avait deux mots pour résumer les approches belges et canadiennes en matière d'intervention en situation de cyberintimidation – auprès de la victime et de l'agresseur – ce seraient respectivement « proaction » et « soutien ».

- 49 La Belgique et le Canada se rejoignent par contre en ce qui concerne une catégorie de *manières d'agir* qui se situe à mi-chemin entre le domaine de l'intervention et celui de la prévention, à savoir celle que nous avons nommée « Identifier les signes avant-coureurs permettant de juger si notre enfant est victime de cyberintimidation » (refuser d'aller à l'école, arrêter de fréquenter son cercle d'amis et ses activités de groupe, arrêter de faire usage des TSN, être triste ou en colère après avoir utilisé une TSN, refuser de se confier au sujet de ses usages des TSN). Cette catégorie de *manières d'agir*, qui n'était pas présente dans les modèles analytiques mobilisés et que nous avons créée, est présente dans 29 % des RNI belges et canadiennes. Elle se traduit ainsi dans le discours canadien : « *Il va à l'école à contrecœur ou refuse tout simplement d'y aller* » (Pensez cybersécurité) ; et elle se traduit ainsi dans le discours belge : « *Refuse d'aller à l'école ou à des classes spécifiques, ou évite des activités de groupe* » (Psyris).

Tableau 1. Intervenir en situation de cyberintimidation⁸

<i>Manières d'agir</i>	Belgique (N =17)	Canada (N = 35)
Évaluer la menace pour la victime et contacter la police au besoin	53 %	31 %
Offrir un support émotif immédiat à l'enfant-victime	41 %	51 %
Offrir de l'assistance technique permettant de faire retirer les traces d'actes de cyberintimidation	47 %	29 %
Miser sur la résolution des conflits	41 %	29 %
Proscrire les actes de vengeance	35 %	20 %
Actions dirigées vers le cyberintimidateur	35 %	20 %
Identifier les signes avant-coureurs chez la victime	29 %	29 %

Prévenir la cyberintimidation : promouvoir le respect d'autrui ou la vie privée de l'enfant ?

- 50 Dans l'ensemble des RNI belges, 88 % présentent des *manières d'agir* de l'ordre de la prévention de la cyberintimidation, comparativement à 80 %

des RNI canadiennes. En Belgique, la *manière d'agir* la plus souvent présentée aux parents est « Montrer l'exemple à l'enfant en matière de respect des autres » (65 %) : « *La tâche est immense pour les parents [...] qui doivent sensibiliser les jeunes au bon usage des réseaux sociaux, et au respect d'autrui sur les réseaux sociaux comme dans la vie* » (La Ligue des famille). Il s'agit là d'une autre *manière d'agir* qui n'était pas présente dans les modèles analytiques que nous avons mobilisés et donc que nous avons dû créer. Au Canada, cette injonction est présente dans seulement 11 % des RNI : « *Le parent doit discuter ouvertement de ce sujet avec son enfant et lui indiquer comment faire une bonne utilisation d'Internet en commençant par lui fournir un bon modèle à suivre* » (PédagoTIC). Il s'agit là d'une fracture culturelle énorme entre les deux pays en matière de promotion de la prévention de la cyberintimidation auprès des parents.

51 Au Canada, la *manière d'agir* la plus souvent présentée aux parents est « S'informer sur les différents usages médiatiques dans la vie des adolescents et la manière dont ils peuvent se transposer dans des situations de cyberintimidation » (40 %) : « *Même si l'avènement des technologies comporte de nombreux avantages, il importe de demeurer conscient des problèmes pouvant être engendrés par l'utilisation de ces outils* » (PédagoTIC). En Belgique, cette injonction à la compréhension des usages médiatiques juvéniles est présente dans 35 % des RNI : « *Une plus grande connaissance de ces nouvelles technologies par les personnes ayant une responsabilité d'éducation permet également d'instaurer un dialogue plus aisé à propos de ce monde virtuel* » (Ufapec).

52 Le discours canadien se distingue particulièrement du discours belge lorsqu'il demande aux parents de prendre en compte que leurs enfants peuvent préférer ne pas parler des situations de cyberintimidation réelles ou hypothétiques dans lesquelles ils peuvent être impliqués. Cette *manière d'agir* prend plus précisément la forme d'une promesse de non-interdiction d'accès à Internet en cas de cyberintimidation, formulée à l'endroit du jeune (34 %) : « *Les enfants doivent pour leur part avoir l'assurance qu'ils ne se verront pas interdire tout accès au cyberspace s'ils enfreignent ces règles, et qu'ils peuvent se confier à leurs parents en toutes circonstances* » (arrondissement.com)⁹. Dans le discours belge, cette *manière d'agir* n'est présente que dans 6 % des RNI : « *Les parents doivent toujours surveiller l'utilisation de la technologie d'un enfant, mais, il est important de ne pas menacer de retirer l'accès ou de punir un enfant qui a été victime de cyberharcèlement* » (Psyris).

53 Cet écart traduit une fois de plus la différence culturelle entre le discours belge et le discours canadien eu égard à la réaction parentale attendue lors des situations de cyberintimidation. En Belgique, les producteurs des RNI attendent des parents qu'ils soient plus engagés dans la résolution des problèmes vécus par l'enfant, alors qu'au Canada ils les invitent davantage à la compréhension de son point de vue et à la valorisation de son autonomie.

Tableau 2. Prévenir la cyberintimidation

<i>Manières d'agir</i>	Belgique (N =17)	Canada (N =35)
------------------------	---------------------	-------------------

Montrer l'exemple à l'enfant en matière de respect des autres	65 %	11 %
S'informer sur les différents usages médiatiques des jeunes	35 %	40 %
Promettre de ne pas interdire l'accès à Internet en cas de cyberintimidation	6 %	34 %

Éduquer aux médias à la maison : prescrire de *bons usages* ou dialoguer ?

- 54 Le discours sur la cyberintimidation (intervention et prévention) des RNI s'inscrit dans un discours plus général sur l'éducation aux médias à la maison. C'est la raison pour laquelle nous avons intégré un modèle d'étude des pratiques dans ce domaine à notre grille d'analyse (Livingstone et al., 2017). La catégorie de *manières d'agir* la plus présente dans l'ensemble du discours sur cet objet est celle des *médiations actives d'usage d'Internet* (59 % en Belgique, 51 % au Canada). L'action spécifique la plus souvent prescrite aux parents en Belgique est la suivante : « Rester à proximité de l'enfant » (53 %). Plus précisément, dans le discours belge, cette injonction appelle le parent à veiller à « garder un œil » sur l'enfant pendant qu'il s'informe et socialise en ligne : « *Installez l'ordinateur dans un espace de passage, par exemple, la pièce de séjour* » (Webetic). Ce mot d'ordre à la surveillance du jeune est moins présent dans le discours canadien (26 %) : « *L'ordinateur de la maison doit se retrouver dans une pièce sous surveillance parentale* » (Commission scolaire au Cœur-des-Vallées).
- 55 Le discours belge se veut aussi davantage promoteur d'actes prescriptifs de la part des parents que le discours canadien, notamment lorsqu'il leur suggère d'axer leur discours parental sur le « Comment *bien* se comporter en ligne » (41 % contre 31 %) et sur la « Proposition de *bons usages* » (41 % contre 26 %). Voici comment cela se traduit dans le discours belge : « *Il est donc indispensable de sensibiliser les jeunes au bon usage de l'internet et au respect d'autrui dans le monde virtuel comme dans la vie réelle* » (Le Ligueur). Voici comment cette même idée se traduit dans le discours canadien : « *Il faut sensibiliser les gens pour qu'ils utilisent les technologies d'une manière responsable et non d'une manière négative* » (paroles d'un élève, citées par le ministère de l'Éducation de l'Ontario).
- 56 Le discours belge fait aussi plus souvent la promotion de *manières d'agir* appartenant aux catégories de *contrôles techniques* (24 % contre 14 %), *monitorage parental* (12 % contre 0 %) et *restrictions parentales* (12 % contre 0 %). Par exemple, il formulera ce type de conseil aux parents : « *Limiter l'accès de données sur le téléphone de votre enfant si il ou elle l'utilise pour surfer sur le web* » (Psyris). Au Canada, comme le montrent les chiffres susmentionnés, ce genre de conseils de nature plus restrictive,

recourant parfois à des moyens d'interventions techniques, est pratiquement absent du discours des RNI.

57 Au contraire, au Canada, les producteurs des RNI suggèrent plus souvent aux parents de questionner le jeune de manière générale sur ce qu'il fait dans Internet, en vue de voir si la cyberintimidation est une préoccupation pour lui (43 %) : « *Connaissez les sites que votre enfant utilise et ses comptes. Parlez avec votre enfant de ce qu'il fait sur Internet et demandez-lui aussi avec qui il le fait* » (Pensez cybersécurité). En Belgique, cette proposition axée sur le dialogue avec l'enfant est un peu moins présente (35 %) : « *Entamez de manière positive la discussion concernant Internet, laissez votre enfant vous apprendre des choses mais passez également des accords clairs* » (Webetic).

58 Dans le même ordre d'idées, la *manière d'agir* « Poursuivre une discussion entamée par l'enfant sur son usage des médias » est plus souvent prescrite au Canada qu'en Belgique (29 % contre 18 %). Le mot d'ordre généralement transmis aux parents canadiens est celui de « l'ouverture » à la discussion : « *Éviter de transformer la discussion en interrogatoire ; écoutez et parlez-en ouvertement* » (Pensez cybersécurité). Dans l'ensemble, nos observations concernant le discours des RNI qui relève davantage de l'éducation générale aux médias que de l'action contre la cyberintimidation traduisent encore une fois le fait que le discours belge est plus porté sur l'action interventionniste ou prescriptive et que le discours canadien est plus axé sur le dialogue parent-enfant.

Tableau 3. Éduquer aux médias à la maison

<i>Manières d'agir</i>	Belgique (N =17)	Canada (N =35)
Installer l'ordinateur dans une pièce commune de la maison et rester à proximité de l'enfant	53 %	26 %
Questionner le jeune sur ce qu'il fait avec Internet	35 %	43 %
Dire à l'enfant comment <i>bien</i> se comporter en ligne	41 %	31 %
Proposer de <i>bons</i> usages	41 %	26 %
Poursuivre une discussion entamée par l'enfant sur son usage des médias	18 %	29 %
Imposer des contraintes techniques (installer des logiciels de filtrage ou de blocage)	24 %	14 %
Effectuer du monitoring parental (observation des activités en ligne, de l'historique, des conversations)	12 %	0 %
Imposer des restrictions parentales (interdictions)	12 %	0 %

Exercer sa parentalité en regard aux médias : être complice ou être autoritaire ?

- 59 Le discours sur la cyberintimidation des RNI s'inscrit également dans un discours plus général sur la parentalité. C'est la raison pour laquelle nous avons intégré un modèle d'étude des styles parentaux à notre grille d'analyse (Baumrind, 1991 ; Elsaesser et al., 2017 ; Tomczyk et Wąsiński, 2017). De manière générale, 41 % des RNI belges formulaient des propositions générales concernant l'exercice de la parentalité, comparativement à 29 % des RNI canadiennes.
- 60 En Belgique, la *manière d'être* la plus souvent promue explicitement est celle dite « démocratique », c'est-à-dire celle qui valorise l'établissement de règles strictes, accompagnée d'une relation parent-enfant qui est chaleureuse : « [...] adoptez plutôt une attitude quotidienne constructive en instaurant la confiance par le dialogue et la communication au sein de la famille » (Child Focus). Ce modèle de parentalité est présent sous forme de propositions dans 29 % des RNI, alors que le modèle permissif l'est dans 12 % des RNI. Les modèles parentaux autoritaires et négligents ne sont jamais explicitement promus dans le discours des RNI en Belgique.
- 61 Au Canada, la manière d'être la plus souvent promue est aussi celle qualifiée de « démocratique » : « Ils (les parents) devraient être chaleureux et compréhensifs et, le plus possible, explorer plutôt que de poser tout type de jugement » (Hôpital de Montréal pour enfants). Ce modèle de parentalité est présent sous forme de propositions dans 26 % des RNI, alors que le modèle permissif l'est dans seulement 3 % des RNI. Comme en Belgique, les modèles parentaux autoritaires et négligents ne sont jamais explicitement promus dans le discours des RNI canadiennes.

Tableau 4. Exercer sa parentalité en regard aux médias

<i>Manières d'être</i>	Belgique (N =17)	Canada (N =35)
Démocratique	29 %	26 %
Permissif	12 %	3 %
Autoritaire	0 %	0 %
Négligent	0 %	0 %

Évaluation des RNI

- 62 Notre recherche visait deux objectifs. Premièrement, décrire les *manières d'agir* et les *manières d'être* les plus souvent prescrites dans les RNI offertes aux parents belges et canadiens francophones en réponse au problème de la cyberintimidation. Deuxièmement, évaluer celles-ci en les mettant en dialogue avec ce que la recherche sur la cyberintimidation présente comme

étant souhaitable dans ce domaine. Nous souhaitons ici montrer aux producteurs des RNI ainsi qu'aux parents belges et canadiens dans quelle mesure les informations qu'ils produisent ou utilisent pour éduquer les enfants et les adolescents au sujet de la cyberintimidation sont orientées par les connaissances de sens commun qui caractérisent les contextes géoculturels dans lesquels ils vivent. Suivant la logique de la théorie de l'analyse critique du discours, nos résultats montrent effectivement que la Belgique et le Canada se distinguent sur plusieurs plans en ce qui concerne les *manières d'être* et les *manières d'agir* promues.

63 En effet, le discours des RNI belges est caractérisé par : 1) des modes d'intervention en situation de cyberintimidation qui sont proactifs (évaluation de la situation, recours à des moyens techniques, résolution de conflits) ; 2) des actions préventives misant sur la promotion du respect d'autrui ; 3) une éducation aux médias prescriptive de *bons usages* et axée sur le monitoring des activités des enfants en ligne ; et 4) l'exercice d'une parentalité démocratique (à tendance plus autoritaire que permissive). Le discours belge dans son ensemble est donc quelque peu en décalage par rapport aux *manières d'être* et aux *manières d'agir* jugées souhaitables par plusieurs recherches, qui montrent que l'accompagnement actif et démocratique des jeunes en situation d'usage du numérique est un facteur de protection contre l'implication dans des situations de cyberintimidation, comme agresseur ou comme victime (Beyazit et al., 2017 ; Elsaesser et al., 2017 ; Kerr et al., 2010 ; Ok et Aslan, 2010). Le discours belge promeut un modèle éducatif à tendance autoritaire, que la recherche associe à un plus grand risque pour les jeunes d'être impliqués dans des situations de cyberintimidation (Dehue et al., 2012 ; Makri-Botsari et Karagianni, 2014 ; Mishna et al., 2012). En revanche, nous devons toutefois dire que le discours des producteurs des RNI belges sur la cyberintimidation offre aux parents des *manières d'être* et des *manières d'agir* qui correspondent à leurs connaissances de sens commun sur la parentalité. Il pourrait donc être reçu positivement par les parents belges et avoir une influence elle aussi positive sur leur capacité d'être et d'agir face au problème de la cyberintimidation. C'est une hypothèse que nous invite à soulever la théorie de l'analyse critique du discours.

64 À l'inverse du discours des RNI belges, le discours des RNI canadiennes est caractérisé par : 1) des modes d'intervention en situation de cyberintimidation qui sont axés sur le bien-être de l'enfant-victime (support moral, recherche de solution avec l'enfant-victime) ; 2) des actions préventives portées sur la compréhension de l'univers sociomédiatique des jeunes et le respect de sa vie privée ; 3) une éducation aux médias misant sur l'accompagnement et le dialogue ouvert ; et 4) l'exercice d'une parentalité démocratique (à tendance plus permissive qu'autoritaire). Le discours canadien dans son ensemble coïncide donc davantage avec les pratiques souhaitables identifiées par la recherche. Il suggère avant tout aux parents des *manières d'être* et des *manières d'agir* considérées favorables à la protection des jeunes contre la cyberintimidation et au respect de l'autonomie de ces derniers, qui coïncident par ailleurs avec les connaissances de sens commun des parents canadiens. Notons toutefois que

la tendance permissive du discours canadien est à regarder avec un œil critique, car les *manières d'être* et les *manières d'agir* de ce type sont, tout comme celles dites « autoritaires », associées à un plus grand risque pour les jeunes d'être victime ou agresseur (Hong et Espelage, 2012).

65 De manière générale, notre analyse des discours des RNI rejoint les conclusions d'une série d'enquêtes comparatives montrant que l'exercice de la parentalité en Europe latine (Italie, France, Belgique francophone) se fait selon un modèle plus autoritaire que celui en vogue en Amérique septentrionale (Canada et États-Unis) (Claes, 1998 ; Claes et al., 2001 ; Claes et al., 2011). Cela dit, rien n'indique que les pratiques souhaitables plus souvent prescrites par le discours canadien en matière de lutte contre la cyberintimidation sont généralisées chez l'ensemble des parents auxquels ils s'adressent. En effet, comme le montre la recherche de Thorson et al. (2017) menée aux États-Unis, les *manières d'être* et les *manières d'agir* de type « actif » et « démocratique » sont surtout chose commune chez une minorité de parents, favorisés en termes de capital scolaire et économique ainsi que de compétences informationnelles, sociales et techniques. De plus, ces *manières d'être* et *manières d'agir* nécessitent d'avoir beaucoup de temps libre pour être mises en œuvre, une ressource qui peut se faire rare dans plusieurs familles des pays post-industrialisés à l'aube des années 2020 (Symons et al., 2017).

66 Suivant la logique de la théorie de l'analyse critique du discours, nos résultats suggèrent que les producteurs des RNI, tant belges que canadiens, proposent des arguments pratiques sur la lutte contre la cyberintimidation qui coïncident avec les connaissances de sens commun des parents. Ils nous invitent à penser que les producteurs des RNI agissent intentionnellement dans ce sens, dans le but premier de conforter la représentation entretenue par les parents au regard de leur rôle dans la lutte contre la cyberintimidation. Cela dit, nous devons insister sur le fait que notre recherche ne permet pas de tirer de conclusions quant aux effets des discours des RNI sur les parents. Apporter une réponse à cette question nécessiterait d'entreprendre une recherche qui questionnerait précisément l'attitude des parents au regard du discours des RNI, notamment en termes d'acceptabilité (en fonction des valeurs qu'ils chérissent) et de faisabilité (en fonction des ressources dont ils disposent).

67 En introduction de cet article, nous soulignons le fait que les RNI, eu égard à leur fonction sociale, constituent des compléments aux autres modes de partage de connaissances que sont les activités de formation en groupe et les activités de discussion entre parents qui ont lieu en contexte associatif (Terrisse et al., 2005). D'éventuelles recherches sur la cyberintimidation en tant qu'objet de connaissances et de discours pourraient porter sur ces contextes de communication et d'apprentissage plus interactifs. Ces recherches pourraient permettre d'identifier quelles *manières d'être* et *manières d'agir* y sont proposées, de voir dans quelle mesure celles-ci sont acceptées, rejetées ou négociées par les parents, puis de contribuer à l'évaluation du rôle que peuvent jouer les parents dans la lutte contre la cyberintimidation. La persistance du problème de la

cyberintimidation chez les jeunes dans l'ensemble de pays post-industriels appelle à la réalisation de telles recherches.

Bibliographie

- Ahlfors, R. 2010. « Many Sources, One Theme : Analysis of Cyberbullying. Prevention and Intervention Websites », *Journal of Social Sciences*, vol. 6, no 4, p. 515-522.
DOI : 10.3844/jssp.2010.515.522
- Anadón, M. et F. Guillemette. 2007. « La recherche qualitative est-elle nécessairement inductive ? », *Recherches qualitatives*, vol. Hors Série, no 5, p. 26-37.
- Arsène, M. et J. P. Raynaud. 2014. « Cyberbullying (ou cyber harcèlement) et psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : état actuel des connaissances », *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence*, vol. 62, no 4, p. 249-256.
DOI : 10.1016/j.neurenf.2014.01.012
- Baker, S., M. R. Sanders et A. Morawska. 2016. « Who Uses Online Parenting Support ? A Cross-Sectional Survey Exploring Australian Parents' Internet Use for Parenting », *Journal of Child and Family Studies*, vol. 26, no 3, p. 916-927.
DOI : 10.1007/s10826-016-0608-1
- Baumrind, D. 1991. « The Influence of Parenting Style on Adolescent Competence and Substance Use », *The Journal of Early Adolescence*, vol. 11, no 1, p. 56-95.
DOI : 10.1177/0272431691111004
- Beale, A. V. et K. R. Hall. 2007. « Cyberbullying : What School Administrators (and Parents) Can Do. », *The Clearing House : A Journal of Educational Strategies, Issues and Ideas*, vol. 81, no 1, p. 8-12.
- Beran, T. et Q. Li. 2007. « The Relationship between Cyberbullying and School Bullying », *Journal of Student Wellbeing*, vol. 1, no 2, p. 15-33.
DOI : 10.21913/JSW.vii2.172
- Beyazıt, U., Ş. Şimşek et A. B. Ayhan. 2017. « An Examination of the Predictive Factors of Cyberbullying in Adolescents », *Social Behavior and Personality : An international journal*, vol. 45, no 1, p. 1511-1522.
DOI : 10.2224/sbp.6267
- Blais, M. et S. Martineau. 2006. « L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes », *Recherches qualitatives*, vol. 26, no 2, p. 1-18.
- Blaya, C. 2011. « Cyberviolence et cyberharcèlement : approches sociologiques », *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, vol. 53, no 1, p. 47-65.
DOI : 10.3917/nras.053.0047
- Cassidy, W., K. Brown et M. Jackson. 2011. « Moving from Cyber-Bullying to Cyber-Kindness : What do Students, Educators and Parents Say ? », dans *Youth Culture and Net Culture : Online Practices*, sous la dir. de E. Dunkels, G.-M. Franberg et C. Hallgren, Hershey, NY, Information Science Reference, p. 256-277.
- Cassidy, W., C. Faucher et M. Jackson. 2013. « Cyberbullying Among Youth : A Comprehensive Review of Current International Research and its Implications and Application to Policy and Practice », *School Psychology International*, vol. 34, no 6, p. 575-612.
DOI : 10.1177/0143034313479697
- Cauchie, J.-F. et P. Corriveau. 2015. « La cyberintimidation à l'épreuve du milieu scolaire québécois : regards d'intervenants sur l'irruption des nouvelles technologies à l'école », *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, vol. 57, no 4, p. 503-527.
DOI : 10.3138/cjccj.2014.F05

- Cénat, J. M., M. Hébert, M. Blais, F. Lavoie, M. Guerrier et D. Derivois. 2014. « Cyberbullying, Psychological Distress and Self-Esteem among Youth in Quebec Schools », *Journal of Affective Disorders*, vol. 169, p. 7-9.
DOI : 10.1016/j.jad.2014.07.019
- Cesaroni, C., S. Downing et S. Alvi. 2012. « Bullying Enters the 21st Century ? Turning a Critical Eye to Cyberbullying Research », *Youth Justice*, vol. 12, no 3, p. 199-211.
- Charaudeau, P. 2011. *Les médias et l'information : l'impossible transparence du discours*, 2, Bruxelles, De Boeck.
- Charaudeau, P. 1992. *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.
- Chibbaro, J. 2007. « School Counselors and the Cyberbully : Interventions and Implications », *Professional School Counseling*, vol. 11, no 1, p. 65-68.
DOI : 10.1177/2156759X0701100109
- Claes, M. 1998. « Adolescents' Closeness with Parents, Siblings, and Friends in Three Countries : Canada, Belgium, and Italy », *Journal of Youth and Adolescence*, vol. 27, no 2, p. 165-184.
- Claes, M., E. Lacourse, C. Bouchard et D. Luckow. 2001. « Adolescents' Relationships with Members of the Extended Family and Non-related Adults in Four Countries : Canada, France, Belgium and Italy », *International Journal of Adolescence and Youth*, vol. 9, no 2-3, p. 207-225.
- Claes, M., C. Perchee, D. Miranda, A. Benoit, F. Bariaud, M. Lanz, E. Marta et É. Lacourse. 2011. « Adolescents' Perceptions of Parental Practices : a Cross-National Comparison of Canada, France, and Italy », *Journal of Adolescence*, vol. 34, no 2, p. 225-238.
DOI : 10.1016/j.adolescence.2010.05.009
- Cohen, S. 1972. *Folk Devils and Moral Panics*, London, vol. MacGibbon and Kee Ltd.
DOI : 10.4324/9780203828250
- Dehue, F., C. Bolman, T. Vollink et M. Pouwelse. 2012. « Cyberbullying and Traditional Bullying in Relation to Adolescents' Perception of Parenting », *Journal of CyberTherapy and Rehabilitation*, vol. 5, no 1, p. 25-34.
- Dempsey, A. G., M. L. Sulkowski, R. Nichols et E. A. Storch. 2009. « Differences Between Peer Victimization in Cyber and Physical Settings and Associated Psychosocial Adjustment in Early Adolescence », *Psychology in the Schools*, vol. 46, no 10, p. 962-972.
DOI : 10.1002/pits.20437
- Diamanduros, T., E. Downs et S. J. Jenkins. 2008. « The Role of School Psychologists in the Assessment, Prevention, and Intervention of Cyberbullying », *Psychology in the Schools*, vol. 45, no 8, p. 693-704.
DOI : 10.1002/pits.20335
- Didden, R., R. H. Scholte, H. Korzilius, J. M. De Moor, A. Vermeulen, M. O'reilly, R. Lang et G. E. Lancioni. 2009. « Cyberbullying among Students with Intellectual and Developmental Disability in Special Education Settings », *Developmental Neurorehabilitation*, vol. 12, no 3, Jun, p. 146-151.
DOI : 10.1080/17518420902971356
- Dolbeau-Bandin, C., A. Lochon et V. Krebs. 2017. « Médias sociaux et associations : conjugaison réussie d'une communication fonctionnelle et relationnelle ? », *Les Cahiers du numérique*, vol. 13, no 2, p. 51-74.
- Elsaesser, C., B. Russell, C. M. Ohannessian et D. Patton. 2017. « Parenting in a Digital Age : A Review of Parents' Role in Preventing Adolescent Cyberbullying », *Aggression and Violent Behavior*, vol. 35, p. 62-72.
DOI : 10.1016/j.avb.2017.06.004
- Englander, E. K. 2013. *Bullying and cyberbullying : what every educator needs to know*, Cambridge, Massachusetts, Harvard Education Press.

Fairclough, I. et N. Fairclough. 2012. « Analyse et évaluation de l'argumentation dans l'analyse critique du discours (CDA) : délibération et dialectique des Lumières », *Argumentation et analyse du discours*, vol. 9, p. 1-24.
DOI : 10.4000/aad.1369

Fastrez, P. et T. Philippette. 2017. « Un modèle pour repenser l'éducation critique aux médias à l'ère du numérique », *tic&société*, vol. 11, no 1, p. 85-110.
DOI : 10.4000/ticetsociete.2266

Galand, B., V. Hospel et N. Baudoin. 2014. *Prévalence du harcèlement en Fédération Wallonie-Bruxelles*. Rapport d'enquête, Louvain-la-Neuve, GIRSEF, Université catholique de Louvain.

Gradinger, P., D. Strohmeier et C. Spiel. 2017. « Parents' and Teachers' Opinions on Bullying and Cyberbullying Prevention : The Relevance of Their Own Children's or Students' Involvement », *Zeitschrift für Psychologie*, vol. 225, no 1, p. 76-84.

Habermas, J. 1987. *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard.

Hong, J. S. et D. L. Espelage. 2012. « A review of research on bullying and peer victimization in school : An ecological system analysis », *Aggression and Violent Behavior*, vol. 17, no 4, p. 311-322.
DOI : 10.1016/j.avb.2012.03.003

Jodelet, D. 1994. « Les représentations sociales : un domaine en expansion », dans *Les représentations sociales*, sous la dir. de D. Jodelet, Paris, Presses universitaires de France, p. 31-61.

Kerr, M., H. Stattin et W. J. Burk. 2010. « A Reinterpretation of Parental Monitoring in Longitudinal Perspective », *Journal of Research on Adolescence*, vol. 20, no 1, p. 39-64.
DOI : 10.1111/j.1532-7795.2009.00623.x

Kowalski, R. M., G. W. Giumetti, A. N. Schroeder et M. R. Lattanner. 2014. « Bullying in the Digital Age : a Critical Review and Meta-Analysis of Cyberbullying Research among Youth », *Psychological Bulletin*, vol. 140, no 4, Jul, p. 1073-1137.
DOI : 10.1037/a0035618

Lacelle, N., J.-F. Boutin et M. Lebrun. 2017. *La littératie médiatique multimodale appliquée en contexte numérique, LMM@ : outils conceptuels et didactiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
DOI : 10.2307/j.ctt1z27hcs

Landry, N. 2017. « Articuler les dimensions constitutives de l'éducation aux médias », *tic&société*, vol. 11, no 1, p. 7-45.
DOI : 10.4000/ticetsociete.2236

Larose, F., B. Terrisse, Y. Lenoir et J. Bédard. 2004. « Approche écosystémique et fondements de l'intervention éducative précoce en milieux socio-économiques faibles. Les conditions de la résilience scolaire », *Brock Education*, vol. 13, no 2, p. 56-80.
DOI : 10.26522/brocked.v13i2.51

Lee, M. S., W. Zi-Pei, L. Svanström et K. Dalal. 2013. « Cyber Bullying Prevention : Intervention in Taiwan », *Plos one*, vol. 8, no 5, p. e64031.
DOI : 10.1371/journal.pone.0064031

Livingstone, S. et E. J. Helsper. 2008. « Parental Mediation of Children's Internet Use », *Journal of Broadcasting & Electronic Media*, vol. 52, no 4, p. 581-599.
DOI : 10.1080/08838150802437396

Livingstone, S., K. Ólafsson, E. J. Helsper, F. Lupiáñez-Villanueva, G. A. Veltri et F. Folkvord. 2017. « Maximizing Opportunities and Minimizing Risks for Children Online : The Role of Digital Skills in Emerging Strategies of Parental Mediation », *Journal of Communication*, vol. 67, no 1, p. 82-105.
DOI : 10.1111/jcom.12277

Maingueneau, D. 1998. *Analyser les textes de communication*, Paris, Dunod.

- Makri-Botsari, E. et G. Karagianni. 2014. « Cyberbullying in Greek Adolescents : The Role of Parents », *Procedia - Social and Behavioral Sciences*, vol. 116, p. 3241-3253. DOI : 10.1016/j.sbspro.2014.01.742
- Mesch, G. S. 2009. « Parental Mediation, Online Activities, and Cyberbullying. », *CyberPsychology & Behavior*, vol. 12, no 4, p. 387-393. DOI : 10.1089/cpb.2009.0068
- Mishna, F., M. Khoury-Kassabri, T. Gadalla et J. Daciuk. 2012. « Risk Factors for Involvement in Cyber Bullying : Victims, Bullies and Bully-Victims », *Children and Youth Services Review*, vol. 34, no 1, p. 63-70. DOI : 10.1016/j.chilyouth.2011.08.032
- Navarro, R. et C. Serna. 2015. « Spanish Youth Perceptions About Cyberbullying : Qualitative Research into Understanding Cyberbullying and the Role That Parents Play in Its Solution », dans *Cyberbullying Across the Globe*, sous la dir. de R. Navarro, S. Yubero et E. Larrañaga, Cham, Springer, p. 193-218.
- Navarro, R., C. Serna, V. Martínez et R. Ruiz-Oliva. 2012. « The Role of Internet Use and Parental Mediation on Cyberbullying Victimization among Spanish Children from Rural Public Schools », *European Journal of Psychology of Education*, vol. 28, no 3, p. 725-745. DOI : 10.1007/s10212-012-0137-2
- Ok, S. et S. Aslan. 2010. « The School Bullying and Perceived Parental Style in Adolescents », *Procedia - Social and Behavioral Sciences*, vol. 5, p. 536-540. DOI : 10.1016/j.sbspro.2010.07.138
- Patchin, J. W. et S. Hinduja. 2012. *Cyberbullying Prevention and Response : Expert Perspectives*, New York, Routledge. DOI : 10.4324/9780203818312
- Patchin, J. W. et S. Hinduja. 2010. « Cyberbullying and Self-Esteem », *Journal of School Health*, vol. 80, no 12, p. 614-621. DOI : 10.1111/j.1746-1561.2010.00548.x
- Patchin, J. W. et S. Hinduja. 2006. « Bullies Move Beyond the Schoolyard », *Youth Violence and Juvenile Justice*, vol. 4, no 2, p. 148-169. DOI : 10.1177/1541204006286288
- Pearce, N., D. Cross, H. Monks, S. Waters et S. Falconer. 2011. « Current Evidence of Best Practice in Whole-School Bullying Intervention and its Potential to Inform Cyberbullying Interventions. », *Journal of Psychologists and Counsellors in Schools*, vol. 21, no 1, p. 1-21. DOI : 10.1375/ajgc.21.1.1
- Pithon, G. et B. Terrisse. 2014. « Accompagner les parents dans leurs activités éducatives : apports de l'ingénierie pédagogique », dans *L'éducation familiale, quels nouveaux défis ? Parent, enfant et école*, sous la dir. de T. Malbert, Paris, Éditions Karthala, p. 55-68.
- Roberto, A. J., J. Eden, M. W. Savage, L. Ramos-Salazar et D. M. Deiss. 2014. « Outcome Evaluation Results of School-Based Cybersafety Promotion and Cyberbullying Prevention Intervention for Middle School Students », *Health Communication*, vol. 29, no 10, p. 1029-1042. DOI : 10.1080/10410236.2013.831684
- Roy, É. M. et C. Beaumont. 2013. « L'intervention en contexte de cyberintimidation : les pratiques des enseignants », *Enfance en difficulté*, vol. 2, p. 85-109. DOI : 10.7202/1016248ar
- Slonje, R., P. K. Smith et A. Frisén. 2013. « The Nature of Cyberbullying, and Strategies for Prevention », *Computers in Human Behavior*, vol. 29, no 1, p. 26-32. DOI : 10.1016/j.chb.2012.05.024
- Snakenborg, J., R. V. Acker et R. A. Gable. 2011. « Cyberbullying : Prevention and Intervention to Protect Our Children and Youth », *Preventing School Failure*, vol. 55, no 2, 2011, p. 88-95. DOI : 10.1080/1045988X.2011.539454

Stauffer, S., M. A. Heath, S. M. Coyne et S. Ferrin. 2012. « High School Teachers' Perceptions of Cyberbullying Prevention and Intervention Strategies », *Psychology in the Schools*, vol. 49, no 4, p. 352-367.
DOI : 10.1002/pits.21603

Steeves, V. 2014. *Jeunes Canadiens dans un monde branché, Phase III : La cyberintimidation : Agir sur la méchanceté, la cruauté et les menaces en ligne*, Ottawa, HabiloMédias.

Symons, K., K. Ponnet, M. Walrave et W. Heirman. 2017. « A Qualitative Study into Parental Mediation of Adolescents' Internet Use », *Computers in Human Behavior*, vol. 73, p. 423-432.
DOI : 10.1016/j.chb.2017.04.004

Tangen, D. et M. Campbell. 2010. « Cyberbullying Prevention : One Primary School's Approach. », *Journal of Psychologists and Counsellors in Schools*, vol. 20, no 2, p. 225-234.
DOI : 10.1375/ajgc.20.2.225

Terrisse, B., S. J. Larivée, F. Larose et J. Bédard. 2008. « Les besoins d'information et de formation à l'exercice des responsabilités éducatives des parents québécois », *La revue internationale de l'éducation familiale*, vol. 23, no 1.
DOI : 10.3917/rief.023.0081

Terrisse, B., F. Larose, M. L. Lefebvre et J. Bédard. 2005. *Étude des besoins d'information et de formation à l'exercice des rôles éducatifs des parents québécois ayant de jeunes enfants (naissance-12 ans) et adéquation avec les services offerts par les organismes de soutien à la famille*, Montréal, Groupe de Recherche en Adaptation Scolaire et Sociale (GREASS).

Thorson, K., Y. Xu et S. Edgerly. 2017. « Political Inequalities Start at Home : Parents, Children, and the Socialization of Civic Infrastructure Online », *Political Communication*, vol. 35, no 2, p. 178-195.
DOI : 10.1080/10584609.2017.1333550

Tomczyk, Ł. et A. Wąsiński. 2017. « Parents in the Process of Educational Impact in the Area of the Use of New Media by Children and Teenagers in the Family Environment », *Education and Science*, vol. 42, no 190, p. 305-323.
DOI : 10.15390/EB.2017.4674

Valkenburg, P. M., J. T. Piotrowski, J. Hermanns et R. De Leeuw. 2013. « Developing and Validating the Perceived Parental Media Mediation Scale : A Self-Determination Perspective », *Human Communication Research*, vol. 39, no 4, p. 445-469.
DOI : 10.1111/hcre.12010

Wadian, T. W., T. L. Jones, T. L. Sonnentag et M. A. Barnett. 2016. « Cyberbullying : Adolescents' Experiences, Responses, and Their Beliefs about Their Parents' Recommended Responses », *Journal of Educational and Developmental Psychology*, vol. 6, no 2.
DOI : 10.5539/jedp.v6n2p47

Notes

1 Comme la revue *Enfances Familles Générations* est québécoise, nous avons retenu le terme « cyberintimidation » pour la suite de cet article.

2 Nous utilisons l'expression « technologies socionumériques » (TSN) proposée dans l'appel de ce numéro thématique pour désigner deux catégories d'objets. D'une part, les instruments de production, d'archivage, d'organisation et de restitution de contenus (appareil photo, microphone, logiciel de montage, lecteur DVD). Et d'autre part, les canaux de communication privés et publics permettant l'échange et la transmission de ces contenus entre des personnes (messages textes, blogues, forums de discussion, réseaux et médias sociaux).

3 Notons que notre recherche se contente de repérer les *manières d'être* et les *manières d'agir* prescrites dans les discours, sans prendre en compte les *représentations* (descriptives) du problème de la cyberintimidation. Par exemple, notre recherche ne prend pas en compte le fait qu'une RNI traitant des idées suicidaires comme effet potentiel de la cyberintimidation puisse proposer des *manières d'être* et des *manières d'agir* répondant à la gravité de cet effet. Il s'agit là de la principale limite méthodologique de notre démarche.

4 Le Québec est la seule province majoritairement et officiellement francophone au Canada. Une grande majorité des enquêtes sociales sur les Canadiens francophones est donc menée sur le sol québécois. Il est par conséquent difficile d'obtenir des données sur les populations francophones vivant hors-Québec en rapport avec des thématiques précises.

5 Nous sommes conscients que les catégories « c », « d » et « e » renvoient davantage à des « réalités » ou à des « paramètres » externes à prendre en compte en situation d'action qu'à des actions au sens strict. Nous les avons tout de même intégrées à notre grille d'analyse au cas où certaines propositions tirées des discours des RNI abonderaient en ce sens.

6 Le modèle renferme un total de 50 *manières d'agir* différentes, qu'il serait impossible de toutes énoncer ici faute d'espace. Nous nous contenterons donc d'en présenter quelques-unes en exemples.

7 Dans cette section (résultats), comme nous visons à comparer les cas belges et canadiens, seuls des pourcentages seront présentés. Comme les deux corpus nationaux analysés sont inégaux en nombre (17 et 35), la présentation des résultats sous un dénominateur commun rendra plus clair notre discours comparatif chiffré.

8 Dans ce tableau, ainsi que dans ceux qui suivront, les chiffres présentés représentent le pourcentage de RNI renfermant les *manières d'agir* et les *manières d'être* proposées. Les chiffres les plus élevés dans la comparaison Belgique-Canada sont mis en évidence.

9 Il s'agit ici de l'extrait d'un texte de l'organisme « Jeunesse, J'écoute », qui a été republié par « arrondissement.com », un site de renseignements destiné aux résidents des arrondissements de chacune des régions et grandes villes du Québec. Au Québec, un « arrondissement » est plus ou moins l'équivalent des entités territoriales appelées « communes » en Belgique et en France.

Table des illustrations

	Titre	Figure 1. Représentation schématique du cadre d'analyse
	URL	http://journals.openedition.org/efg/docannexe/image/6037/img-1.png
	Fichier	image/png, 63k

Pour citer cet article

Référence électronique

Mathieu Bégin, Alice T'Kint, Pierre Fastrez et Normand Landry, « Les ressources numériques d'information offertes aux parents belges et canadiens francophones en réponse au problème de la cyberintimidation : une analyse critique du discours », *Enfances Familles Générations* [En ligne], 31 | 2018, mis en ligne le 22 décembre 2018, consulté le 08 janvier 2020. URL : <http://journals.openedition.org/efg/6037>

Auteurs

Mathieu Bégin

chercheur postdoctoral, Université catholique de Louvain et Université TÉLUQ,
mathieu.begin@teluq.ca

Alice T'Kint

doctorante, Université catholique de Louvain, alice.tkint@uclouvain.be

Pierre Fastrez

professeur, Université catholique de Louvain, pierre.fastrez@uclouvain.be

Normand Landry

professeur, Université TÉLUQ, normand.landry@teluq.ca

Droits d'auteur

Enfances Familles Générations est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Ce site utilise des cookies et collecte des informations personnelles vous concernant.

Pour plus de précisions, nous vous invitons à consulter notre politique de confidentialité (mise à jour le 25 juin 2018).

En poursuivant votre navigation, vous acceptez l'utilisation des cookies.Fermer